

INSTRAW

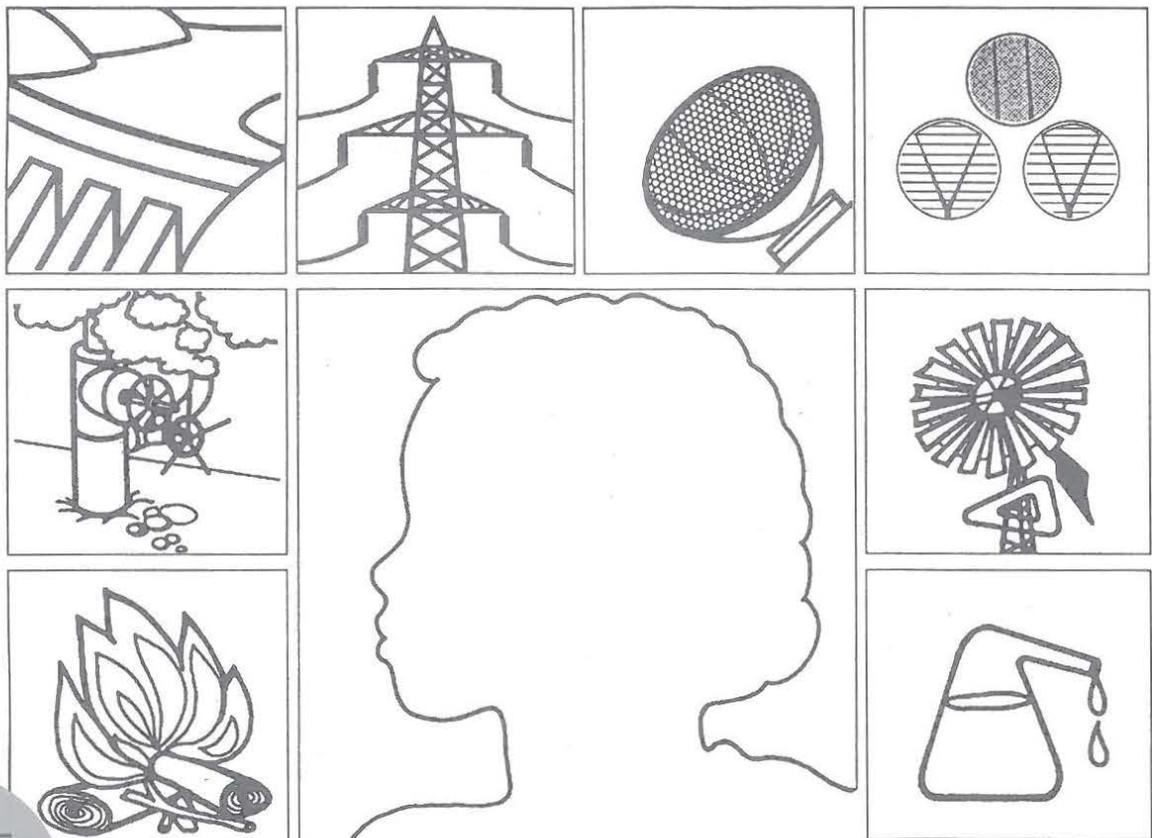
Institut International de Recherche
et de Formation des Nations Unies
pour la Promotion de la Femme



Séminaire régional de formation sur les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Addis Abeba, Ethiopie

16 - 20 octobre 1989



1989 T
ENE-AFR

NOTE

Ce document n'a pas été officiellement édité. Les appellations employées et la présentation du matériel dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du secrétariat des Nations Unies ni de l'INSTRAW en ce qui concerne le statut légal d'un pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou en ce qui concerne la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

Séminaire régional de formation sur
Les femmes et les sources d'énergies nouvelles et renouvelables
Addis-Abeba (Ethiopie)*
16 - 20 octobre 1989

Organisé par
l'Institut international de recherche et formation des Nations
Unies pour la promotion de la femme

En coopération avec

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

* L'organisation du séminaire régional et l'impression du document ont été possibles grâce à l'assistance financière du Gouvernement italien.

I. INTRODUCTION

Le Séminaire régional de formation sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables c'est tenu au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis Abeba (Ethiopie), du 16 au 20 octobre 1989.

Le séminaire, organisé par l'Institut international de recherche et formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) en coopération avec la CEA, a utilisé un ensemble modulaire prototype multimédia de formation, "Les femmes & les sources d'énergie nouvelles et renouvelables", préparé par l'INSTRAW et le Centre international de formation technique et professionnelle avancée de l'OIT/TURIN. Le séminaire a été financé par le Gouvernement italien.

Ont participé à ce séminaire dix-sept participants des treize pays suivants: Burkina Faso, Burundi, Egypte, Ethiopie, Guinée, Kenya, Lesotho, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie et Tunisie (voir Annexe I). Vingt-quatre observateurs des organismes et organisations spécialisées des Nations Unies ainsi que d'organisations gouvernementales, non-gouvernementales et de femmes ont assisté aussi au séminaire (voir Annexe II).

II. ORGANISATION DU SEMINAIRE

A. Discours d'ouverture

L'ouverture du séminaire a été coordonnée par M. Peter N. Mwanza, chef de la Division des ressources naturelles de la CEA. Dans son discours d'ouverture le représentant de la CEA a souhaité aux participants, au nom du Secrétaire exécutif de la CEA, la bienvenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique et au Séminaire régional de formation sur "les Femmes et les SENR" organisé par l'INSTRAW en coopération avec la CEA. Il a exprimé sa satisfaction pour l'excellent niveau de collaboration entre la CEA et l'INSTRAW pour l'organisation de ce séminaire. Il a aussi exprimé sa gratitude au Gouvernement italien pour sa généreuse assistance financière.

M. Mwanza a dit que le Séminaire régional était destiné aux planificateurs du développement, cadres supérieurs des programmes d'énergie et aux hauts fonctionnaires des organisations de femmes et des organisations non-gouvernementales aux niveaux national, régional et international.

Le représentant de la CEA a déclaré que le développement des SENR en Afrique est une activité très importante, car il est lié à l'exécution du Programme d'action de Nairobi adopté en 1981, qui a permis aux Etats membres d'avoir e'occasion d'atteindre l'objectif de diversification de leurs sources d'énergie afin d'alléger la charge du coût d'importation élevé du pétrole et des produits pétroliers.

De plus, M. Mwanza a dit que dans le domaine de la femme et de l'énergie, l'intérêt de la CEA remontait à 1980 quand un atelier sur le bois de feu et le développement de l'énergie pour la femme rurale africaine a été organisé conjointement par la CEA et la FAO à Bamako (Mali). Cet atelier a été suivi par un séminaire sous-régional sur le bois de feu et le développement énergétique tenu en avril 1983, à Lusaka (Zambie). Le séminaire, qui était suivi par des experts de haut niveau, a reconnu la nécessité de poursuivre les recherches, l'éducation et la formation pour une utilisation adéquate et efficace de l'énergie dans la région. Des recommandations fondamentales ont été faites pour une participation accrue des femmes à la formulation des politiques et à la gestion des programmes énergétiques. M. Mwanza a insité sur le fait qu'il était important de saisir la question des femmes et des SENR dans son ensemble parce que dans les milieux ruraux de l'Afrique et dans une large mesure dans les milieux urbains, ce sont les femmes qui gèrent les ressources énergétiques et leurs utilisations. C'est à la femme qu'incombe la tâche de se procurer l'énergie pour tous les besoins du ménage. Il a cité quelques raisons pour le peu de progrès enregistré dans l'exécution du Programme d'action de Nairobi: la baisse des prix du pétrole; le manque d'une base technologique dans la plupart des pays africains permettant d'étendre innovations technologiques nécessaires pour la plupart des SENR; incapacité à enrôler suffisamment le principal groupe-cible dans le domaine des SENR, c'est-à-dire, les femmes; et, bien sûr, manque de ressources financières.

Il a déclaré aux participants que malgré les relativement faibles progrès réalisés jusqu' à ce jour dans l'exécution du Programme d'action de Nairobi en Afrique, la nécessité de développer les SENR est aussi forte de nos jours qu'elle l'était en 1981 et que les perspectives pour la plupart des technologies des énergies renouvelables sont toujours très prometteuses. Par conséquent, le séminaire devrait, entre autres, viser l'à aider les aux Gouvernements africains dans leur effort pour se consacrer de nouveau au développement de ces sources d'énergie.

Il a exprimé sa satisfaction de voir la CEA associée au séminaire, et il a informé les participants que la CEA compte au nombre de ses tâches la collecte, l'analyse, la mise en mémoire et la diffusion des informations sur les SENR en Afrique à l'usage des Etats Membres, les institutions des Nations Unies, les organismes d'assistance bilatérale et les ONG; elle apporte son concours en identifiant les milieux où la recherche et la formation peuvent contribuer significativement au développement des SENR et en mettant en contact les gouvernements et les organismes de financement en vue de faciliter ce type de recherche et de formation; elle fournit sur

demande, de l'assistance aux Etats Membres africains pour le développement et l'utilisation des SENR, y compris l'intégration de la politique et de la planification énergétiques dans l'ensemble de la politique et la planification du développement socio-économique du pays. La CEA organise aussi de temps en temps, des réunions consultatives régionales pour obtenir les ressources financières nécessaires au développement des SENR en Afrique; la CEA est l'organisation qui parraine le Centre régional africain pour l'énergie solaire (CRAES) maintenant entièrement opérationnel, dont le siège est à Bujumbura (Burundi). Le CRAES, qui est financé par les Etats Membres africains, sera certainement l'institution clé en Afrique pour le développement des SENR.

Pour finir, il a souhaité que les efforts du au séminaire soient couronnés de succès et il a remercié l'INSTRAW d'avoir collaboré avec la CEA pour l'organiser. Il a remercié les représentants des Nations Unies et tous les participants des différentes organisations pour leur participation et leur contribution au succès du séminaire.

M. Mwanza a alors présenté le représentant du gouvernement italien, M. Arturo Luzzi.

M. Luzzi a souhaité la bienvenue à tous les participants et a déclaré que le Gouvernement italien, parmi ses activités de coopération au développement, réserve une attention particulière à la question des femmes. Il a indiqué que la législation italienne sur la coopération avec les pays en voie de développement inscrivait parmi ses domaines d'action privilégiés l'amélioration de la condition des femmes. La législation a aussi établi un bureau spécial pour la femme et le développement au sein du ministère italien des Affaires étrangères, département de la Coopération pour le développement. Il a conclu en déclarant que son gouvernement était satisfait d'avoir fourni les fonds pour le séminaire, ce qui représentait l'expression concrète de sa volonté d'aider les femmes à surmonter les contraintes qui entravent leur progrès.

M. Mwanza a présenté Mme Daniela Colombo, membre du Conseil d'administration de l'INSTRAW, qui, au nom de la Directrice de l'Institut, Mme Dunja Pastizzi-Ferencic et du Conseil d'administration s'est adressée aux participants. Elle a remercié le gouvernement de la République populaire démocratique de l'Ethiopie d'avoir accepté d'abriter le séminaire et elle a exprimé sa gratitude au Gouvernement italien pour son soutien financier et à la CEA pour l'assistance apportée dans l'organisation du séminaire.

Elle a informé les participants sur les objectifs et les activités de l'INSTRAW, surtout en ce qui concerne ses travaux sur:

- 1) L'amélioration des statistiques et indicateurs sur les femmes;

2) Les questions importantes pour la formulation des politiques, telles que le suivi et les méthodes d'évaluations pour les programmes et projets pour la participation des femmes au développement.

3) Questions sectorielles comme les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les femmes et l'énergie, les femmes entrepreneurs et gestionnaires dans industrie;

4) Mise au point de méthodologies innovatrices de formation sur la femme et le développement, qui incluent la production d'ensembles multimédia de formation, tels que ceux sur "Les Femmes et l'approvisionnement en eau et l'assainissement", "Les femmes et le développement" et "Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables".

Mme Colombo a donné des informations sur les diverses activités de l'INSTRAW dans le domaine des SENR, avec une référence spéciale à la conférence du Groupe d'experts sur le rôle des femmes et les SENR, qui s'est tenue au siège en 1985 et les recommandations, les directives et les profils des projets formulés à cette conférence.

Elle a parlé de l'élaboration production d'un manuel sur les fourneaux puis elle a présenté le projet de l'INSTRAW pour l'élaboration d'ensembles multimédia destinés à la formation dans le domaine des femmes et des SENR, réalisés conjointement par le Centre de l'OIT à Turin, dont le séminaire régional est un élément. Se référant aux objectifs de ce matériel de formation, elle a insisté sur le fait qu'il était conçu en vue d'assurer:

a) La participation des femmes aux projets basés sur l'exploitation des SENR à tous les stades, de l'identification à l'évaluation;

b) La participation des femmes au choix et à l'adaptation des technologies en fonction des conditions socio-économiques; et

c) L'incorporation dans les projets de programmes de formation appropriés particulièrement destinés aux femmes aux stades cruciaux d'exécution des projets.

Mme Colombo a conclu son intervention en exprimant aux participants, aux bailleurs de fonds et aux observateurs ses meilleurs souhaits de succès, elle les a remerciés d'avance pour leur contribution, et elle a déclaré le séminaire officiellement ouvert.

B. Adoption du programme de travail et élection du rapporteur

Le programme de travail du séminaire a été alors adopté par les participants (voir Annexe III).

Les participants désignèrent Mme H.N. Gava, représentante de l'Ouganda, comme rapporteur.

C. Adoption du rapport

Après la présentation de tous les modules et les débats qui avaient eu lieu aussi bien en plénière qu'au sein des groupes de travail, le rapport du séminaire, incluant toutes les recommandations faites, a été adopté par consensus. Le rapport a été présenté par le rapporteur de la réunion.

D. Clôture du Séminaire

Après l'adoption du rapport, a eu lieu la cérémonie de clôture. En conclusion les remarques ont les suivantes:

M. Peter Mwanza, au nom de la CEA et des participants, a remercié l'INSTRAW d' avoir organisé le séminaire, lequel, a-t-il dit, représentait un effort concret destiné à promouvoir le développement et l'utilisation des SENR et à améliorer la condition des femmes. Il a aussi remercié la coordinatrice et les bailleurs de fonds pour leurs contributions constructives à l'organisation du séminaire. Il a conclu en déclarant qu'il était impatient de voir l'exécution des recommandations du séminaire.

Mme Daniela Colombo, au nom de l'INSTRAW, a exprimé sa gratitude à la CEA pour son aide précieuse pour l'organisation du séminaire et au Gouvernement italien qui a fourni les fonds pour le projet dont le séminaire fait partie. Elle a aussi remercié les participants de leur rôle actif dans les travaux du séminaire et d' avoir partagé leurs expériences dans la domaine des SENR.

Pour terminer, elle a exprimé l'espoir que le séminaire aura été une expérience fructueuse pour tous les participants et aura contribué à la promotion du progrès de la femme.

III. Présentation de la structure et la méthodologie des programmes de formation multimédia.

La représentante de l'INSTRAW et coordinatrice du séminaire, Mme Marina Vaccari, a brièvement illustré le contenu de l'édition pilote des programmes de formation sur "Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables", élaborée conjointement par l'INSTRAW et le Centre de l'OIT/Turin en 1989.

Elle a dit que les programmes de formation consistaient en cinq modules, lesquels peuvent être utilisés ensemble, selon une séquence pré-déterminée pour l'organisation d'un séminaire d'une semaine, ou séparément.

Elle a expliqué que la méthodologie utilisée pour la préparation des modules, était axée sur une approche participative, et elle a indiqué que ces modules avaient été conçus comme un ensemble comprenant: le guide du formateur, le texte, des lectures complémentaires, la bibliographie, du matériel audiovisuel et des questionnaires d'évaluation pour les formateurs et les stagiaires. Les modules, a-t-elle dit, s'adressent à deux groupes cibles: les planificateurs du développement et cadres supérieurs chargés de la gestion des programmes énergétiques; les cadres supérieurs des organisations et institutions de femmes au niveau national, régional et international.

L'objectif du séminaire, a-t-elle expliqué, était de tester ce programme de formation pilote, qui par la suite, sera révisé grâce aux commentaires et aux réactions émanant des participants.

IV. Présentation et discussion des modules

Module I "Aperçu général des Nations Unies dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables" a été présenté par la coordinatrice du projet de l'INSTRAW, Mme Marina Vaccari.

Dans sa présentation, Mme Vaccari a déclaré qu'un des objectifs fondamentaux des Nations Unies est de promouvoir le développement économique et social et qu'un approvisionnement adéquat en énergie constitue un préalable au développement. C'est pourquoi, a-t-elle dit, les Nations Unies ont toujours réservé une attention particulière à la question de l'énergies, et surtout au développement et à l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, compte tenu du rôle important qu'elles jouent dans l'offre énergétique des pays en voie de développement.

Elle a rappelé que la flambée dramatique des prix du pétrole qui a eu lieu au milieu des années 1970 a motivé la décision des Nations Unies d'organiser la "Conférence sur le développement et l'utilisation des SENR", qui s'est tenue à Nairobi (Kenya), en 1981. La Conférence a adopté le Plan d'action de Nairobi, qui a lancé un appel pour le passage d'une économie basée sur les hydrocarbures à une économie dans laquelle les sources d'énergie nouvelles et renouvelables joueraient un rôle majeur. La conférence a adopté le Programme d'action de Nairobi (PAN), qui constitue toujours la charpente essentielle pour les activités des Nations Unies en matière de SENR. Le PAN a lancé un appel en vue d'une coopération internationale concertée et il a identifié les domaines principaux pour l'action de promotion du développement et d'utilisation des SENR.

En 1987, a-t-elle dit, les Nations Unies ont organisé une réunion d'experts de haut niveau pour réexaminer et évaluer l'exécution du PAN. Les experts ont reconnu que l'exécution du PAN avait été plus lente que prévu, principalement parce que au fur et à mesure que le prix du pétrole

baissait, l'intérêt pour le développement des SENR régressait. D'autres contraintes ont été identifiées telles que les difficultés rencontrées pour la promotion de la diffusion et l'attention inadéquate réservée aux aspects culturels, sociaux et institutionnels du développement de l'énergie, y compris la participation insuffisante des femmes à la planification et à l'exécution des projets et programmes concernant les SENR.

Mme Vaccari a noté qu'il y avait un regain d'intérêt pour les SENR à cause de la préoccupation croissante devant les effets nuisibles de la déforestation et de la combustion excessive des hydrocarbures sur l'équilibre écologique de nombreuses régions du monde et de la planète tout entière.

Elle a parlé brièvement du rôle et des activités des différentes organisations des institutions des Nations Unies dans le domaine des SENR. Elle a dit qu'un comité intergouvernemental pour le développement et l'utilisation des SENR, et un groupe interorganisations pour les SENR avaient été créés à la suite de la conférence de Nairobi. Un coordinateur spécial pour les SENR a été nommé au Bureau du Directeur général pour le développement et la coopération économique internationale des Nations Unies.

Elle a indiqué que les femmes en tant qu'agents et bénéficiaires du développement et de l'utilisation des SENR doivent participer entièrement à l'exécution de toutes les activités dans ce domaine, à l'intérieur du système des Nations Unies. Le Programme d'action de Nairobi, a-t-elle dit, a reconnu le rôle spécial que jouent les femmes dans les SENR et que tous les efforts devraient être consentis pour s'assurer que les actions dans ce domaine font participer les hommes et les femmes sur un pied d'égalité et profitent aux uns comme aux autres.

Mme Vaccari a dit que les Nations Unies, avaient convoqué en 1985 à Nairobi, une conférence mondiale pour réviser et évaluer les réalisations de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui a adopté "les Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme jusqu' en l'an 2000. Ces stratégies, a-t-elle déclaré, ont reconnu que l'énergie est un domaine d'action prioritaire pour le progrès de la femme et cette conférence a formulé des recommandations sur les mesures spécifiques à prendre.

Dans la discussion qui a suivi, le représentant du CNUEH a soumis à l'attention des participants les problèmes liés à l'exploitation des ressources forestières et le besoin de protéger l'environnement.

Un débat a suivi sur cette question importante, et particulièrement sur le rôle des femmes comme utilisatrices des ressources de la biomasse. Il a été signalé que l'on rejette souvent la responsabilité de la déforestation sur les femmes, alors que ce problème devrait être abordé selon une approche multidimensionnelle.

La représentante du PNUE a donné un bref aperçu des activités du PNUE dans le domaine des SENR et particulièrement de celles en faveur des femmes. Elle a indiqué que le PNUE est particulièrement concerné par la promotion d'un développement qui tienne compte de l'environnement.

La représentante du PNUD/Banque Mondiale-ESMAP a dit que le Programme d'évaluation de la gestion du secteur énergétique, programme conjoint PNUD-Banque Mondiale - a récemment lancé une nouvelle politique et un nouveau programme d'action qui seront exécutés à court, moyen et long terme. Ses principaux objectifs seront d'améliorer l'intégration des femmes à tous les aspects de ses activités énergétiques. Ce programme sera exécuté avec l'assistance du Coordinateur pour les femmes et l'énergie qui sera recruté bientôt.

Le représentant du CNUEH a fait une brève présentation sur les activités principales de l'organisation relatives à l'utilisation des SENR dans le secteur humain et rural, particulièrement en ce qui concerne les problèmes de l'utilisation de l'énergie et sa conservation dans les établissements humains. Il a déclaré que le CNUEH avait publié plusieurs publications techniques sur l'utilisation des SENR qui incluent des exemples de leur utilisation pour répondre aux besoins des femmes.

Le participant du Soudan a abordé le problème de la coordination entre les différentes institutions des Nations Unies et les organisations engagées dans le domaine des SENR.

La représentante de l'INSTRAW a répondu que des mesures institutionnelles appropriées avaient été prises au sein du système des Nations Unies pour assurer la coordination: un groupe de travail interorganisation pour les SENR a été mis sur pied, le Bureau du Directeur général pour le développement et la coopération économique internationale est responsable de la coordination générale pour tout le système des Nations Unies en ce qui concerne l'application du PAN, et un coordinateur spécial pour les SENR a été désigné.

Module 2. "Le rôle des femmes dans le développement, la gestion et l'utilisation des SENR" a été présenté par la coordinatrice du projet de l'INSTRAW, Mme Marina Vaccari.

Mme Vaccari a souligné le fait que dans la plupart des pays en développement ce sont essentiellement les femmes qui utilisent, pourvoient et gèrent les ressources énergétiques. Elle a dit que cela est évident si l'on considère que dans les pays en développement la consommation énergétique d'un ménage compte selon les estimations pour 45% du total, et qu'en plus les femmes sont les utilisatrices et les pourvoyeuses de l'énergie nécessaire à beaucoup d'autres tâches telles que l'agriculture traditionnelle et le traitement des produits alimentaires.

Elle a alors examiné le rôle des femmes en tant que pourvoyeuses de SENR et elle a indiqué qu'elles avaient un rôle prépondérant dans le ramassage et la commercialisation du bois de chauffage mais aussi dans la foresterie.

Les femmes, a-t-elle dit, sont également essentiellement celles qui ramassent et transforment les résidus agricoles, la bouse, le fumier et les autres sources de la biomasse, lesquelles représentent des sources d'énergie aux applications multiples, surtout dans le monde de développement.

En outre, a-t-elle dit, les femmes, dans l'accomplissement de leurs rôles multiples, ont contribué par leur labeur comme source d'énergie mécanique. Le développement et la dissémination de la technologie de l'énergie appropriée, peut aider à alléger cette corvée et à réduire le temps nécessaire à l'exécution de nombreuses tâches des femmes, leur laissant du temps pour des activités plus productives.

Elle a alors passé en revue les besoins des femmes qui peuvent être satisfaits avec l'utilisation des SENR, au niveau du ménage comme la cuisine, l'éclairage, le chauffage, l'approvisionnement en eau, la préparation des aliments et les activités génératrices de revenus. A cet égard, elle a souligné que beaucoup d'activités propres aux femmes telles que la préparation des aliments et la poterie consomment beaucoup d'énergie et que le développement de la technologie appropriée peut être non seulement des femmes mais contribuer également à économiser l'énergie au niveau des communautés et du pays tout entier.

Les besoins des femmes, a-t-elle fait remarqué, ont été passés sous silence dans la planification de l'énergie et par la politique énergétique. Les principales contraintes a-t-elle dit, proviennent de la pénurie des données et d'informations sur le rôle des femmes, l'insuffisante préoccupation pour les besoins des femmes, la participation insuffisante des femmes à la prise des décisions.

Les tâches qui consomment de l'énergie, a-t-elle indiqué, devraient être clairement identifiées par type, quantité d'énergie consommée, temps nécessaire et le sexe de l'exécutant, en vue de faire correspondre la technologie appropriée et les sources d'énergie aux usages finaux spécifiques, obtenant de cette façon de meilleurs résultats. On a réservé très peu d'attention, et même pas du tout à la conception et à l'adaptation des systèmes d'énergie selon le sexe des utilisateurs finaux. Même les technologies conçues pour exécuter les tâches domestiques des ménages ne tiennent souvent pas compte comme il le faudrait des besoins des femmes et leurs préférences et elles sont souvent fabriquées sans leur participation. Ceci a été la raison, par exemple, de l'échec de nombreux projets de fourneaux améliorés.

Les quatre questions suivantes fondamentales pour la discussion ont alors été soumises à l'attention des participants:

I. Comment peut-on améliorer la participation des femmes au développement, à la gestion et à l'utilisation des SENR?

II. Quelles sont les contraintes majeures à la prise en compte des besoins des femmes dans la planification et la politique énergétiques?

III. Identifier les domaines où les recherches et le développement portant sur les technologies des SENR peuvent avoir un impact décisif sur les femmes.

IV. Identifier des projets pilotes capables de promouvoir une meilleure intégration des femmes au développement, à la gestion et à l'utilisation des SENR.

Les participants se sont répartis en trois groupes de travail. Le premier groupe, composé de participants francophones, a choisi d'examiner la question suivante: "Comment peut-on améliorer la participation des femmes au développement, à la gestion et à l'utilisation des SENR?".

Le deuxième groupe a débattu de la question "quelles sont les contraintes majeures à la prise en compte des besoins des femmes dans le planning et la politique énergétiques".

Le troisième groupe a choisi d'examiner les quatre questions.

RAPPORT DU GROUPE I

"Comment peut-on améliorer la participation des femmes au développement, à la gestion et à l'utilisation des SENR?"

Les participants de ce groupe ont été d'accord que la suppression des contraintes majeures (dont il est question dans la question 2) pourrait contribuer à améliorer la participation des femmes. Ils étaient aussi d'accord que: l'introduction des SENR doit concerner les zones urbaines aussi bien que les zones rurales; les technologies des SENR doivent répondre à cinq critères afin d'être utilisées par les femmes: sécurité/adaptabilité (technologie appropriée)/simplicité/facilité de maintenance/faible coût; et que l'éducation et l'information dirigées vers les femmes en tant qu'utilisatrices et gestionnaires des ressources énergétiques devraient être au centre de tout effort tendant à améliorer leur participation.

Le groupe a fait les recommandations suivantes:

Pour la conception des plans énergétiques et l'élaboration des politiques dans ce domaine:

1. La décision politique d'accorder toute son importance (aussi bien en termes de politique que de programmation des investissements) au(x) rôle(s) des femmes dans les SENR. C'est essentiel pour l'amélioration de leur participation.

2. Les projets qui visent la participation des femmes en matière de SENR doivent s'intégrer à l'ensemble de la stratégie énergétique, à la planification et au développement des programmes et non se situer en parallèle ou en complément des projets déjà en cours.

3. Les points de vue des femmes doivent être pris en considération à toutes les phases d'amélioration des technologies appropriées pour s'assurer que leurs besoins sont satisfaits à un coût modéré.

4. S'assurer que les aspects socio-économiques et culturels du pays ayant trait à la participation des femmes sont pris en considération à toutes les étapes du projet et que des fonds sont prévus pour ces enquêtes.

5. Mettre en place des mécanismes internationaux de financement, tels que les fonds autorenouvelables et les programmes de crédit pour les technologies éprouvées testées au cours d'opérations pilotes, et qui sont maintenant disponibles pour la diffusion en masse, ce qui renforcera la participation des femmes dans le domaine des SENR.

Pour la préparation et l'exécution des projets:

1. Chaque nouveau projet devrait comporter comme élément de sa phase préparatoire, un avant-projet élaboré par un groupe institutionnel national qui décrira et analysera la condition des femmes, leurs besoins culturels, économiques, techniques ainsi que leurs aspirations, etc. Ce document de base sur les femmes pourrait être financé par les bailleurs de fonds et il serait envoyé au groupe consultant (extérieur/national) avant que ne commence toute activité.

2. Dans la mesure du possible, encourager le recrutement de femmes entant que directrices de projets nationaux et conseillères techniques en chef dans chaque projet.

3. S'assurer que les points de vue des femmes (bénéficiaires) sur des décisions importantes pour l'exécution d'un projet sont communiqués à la direction du projet et sont pris en considération à toutes les étapes du cycle du projet.

4. Prévoir des mesures telles que séminaires, formation sur le tas, de nature à faire connaître à des femmes qualifiées les techniques de gestion des projets; la supervision, le suivi et l'évaluation des projets.

RAPPORT DU GROUPE II

"Quels sont les contraintes majeures à la prise en compte des besoins des femmes dans le planning et la politique énergétiques".

Niveau de ménage et de la communauté

1. Trop de travaux et de responsabilités ménagères empêchent les femmes d'avoir assez de temps pour penser à participer au planning de l'énergie et à la formulation des politiques énergétiques.
2. La culture inhibe les femmes pour les prises de décision au sein du ménage puisqu'elles ne peuvent prendre des décisions à la maison. Les femmes sont reléguées à un statut inférieur dans la société.
3. La majorité des femmes africaines sont illettrées et par conséquent ne peuvent pas participer d'une manière significative à la prise de décision au sein du ménage et surtout eu ce qui concerne le planning et la politique énergétiques.
4. La tradition et les lois coutumières discriminent généralement les femmes en matière de droit à la propriété et d'héritage. Ceci les prive du droit à la parole dans le planning et la prise de décision sur les ressources.
5. L'homme contrôle les revenus du ménage. Il possède la terre, les biens commercialisables que la femme a produits, et il garde l'argent, ce qui affaiblit encore davantage la position de la femme.
6. Les liens peu solides des mariages permettent au mari de chasser sa femme très facilement, ce qui place toujours la femme dans une position d'insécurité et la fait hésiter à prendre des décisions dans la maison.

Niveau du projet et national

1. La société n'encourage pas les femmes à prendre une part active dans le secteur de l'énergie. Ceci débute dès l'enfance à la maison où les garçons sont plus encouragés à bien travailler à l'école, que les filles. Pour la scolarisation les parents donnent la préférence aux garçons. Pour l'éducation aussi bien que les emplois, les garçons sont plus encouragés que les filles à choisir des disciplines scientifiques.

2. Trop de responsabilités au sein du foyer pour les femmes africaines et ceci conduit à leur retraite prématurée et à la cessation de service. Très peu de femmes atteignent de hauts postes et acceptent de hautes responsabilités.

3. Les femmes sont physiquement plus faibles que les hommes et généralement elles ne sont pas disposées pas à prendre des risques, ce qui réduit leur participation dans des domaines comme l'ingénierie, etc. Par conséquent elles n'occupent pas des postes élevés.

4. Dans les promotion, au donne la préférence aux hommes bien que les femmes aient des mérites équivalents à ceux des hommes.

Recommandations

1. Puisque l'éducation joue un rôle important dans la vie des peuples du le monde entier, une grande importance doit être accordée en particulier surtout aux femmes rurales en Afrique; afin que l'éducation affronte les problèmes fondamentaux des femmes tels que la religion, la loi et le système lui-même.

2. La priorité doit être donnée à la formation des femmes selon leurs besoins et leurs intérêts et celle-ci doit être le plus proche possible de la vie des femmes rurales.

3. Il faut encourager les formateurs à motiver les femmes rurales.

4. Pour alléger la charge des femmes rurales, il faut s'intéresser sérieusement aux crèches, à l'approvisionnement en eau et aux dispensaires afin de faciliter la vie des femmes et de leurs familles.

5. Plus de participation des femmes aux travaux d'animation.

RAPPORT DU GROUPE III

Comment peut-on améliorer la participation des femmes au développement, à la gestion et à l'utilisation des SENR?

1. En examinant la politique nationale à l'égard les femmes.

2. En utilisant le potentiel des ressources humaines dans chaque pays aux différents niveaux pour promouvoir l'engagement dans la recherche orientée vers les SENR et la conception des projets.

3. En faisant participer les femmes dès la conception du projet surtout au niveau rural et en les formant à l'entretien et à la réparation des machines simples, et aussi en leur prodiguant quelques encouragements.

4. Les organisations de femmes doivent se charger de mobiliser les femmes vers la direction des projets concernant les SENR, en plus de servir comme point focal du gouvernement pour l'élaboration de nouvelles stratégies dans le domaine des SENR.

5. La formation pour l'élaboration et la gestion de projets de SENR devrait être bien conçue et s'attaquer aux problèmes rencontrés le plus souvent dans une localité donnée. Cela devrait être fait seulement après avoir toutes les possibilités pour sa viabilité, faisabilité et acceptabilité établies par une recherche pertinente.

6. Seuls les projets qui ont été testés et qui se sont avérés faisables, viables et acceptables en termes de moyens financiers et de capacité à les entretenir après le retrait du personnel étranger ou des techniciens de haut niveau, devraient être promus dans une communauté donnée.

7. Seuls les projets dont les sources de financement locales et extérieures ont été établies, devraient être commencés, du fait que la plupart des composantes doivent être produites localement, au sein de la communauté elle-même.

8. En améliorant les échanges réguliers d'idées et d'expériences sur les projets des SENR au niveau régional/national/local.

II. Quelles sont les contraintes majeures à la prise en compte des besoins des femmes dans le planning en matière de SENR et les politiques énergétiques?

1. L'évaluation inadéquate des facteurs essentiels pour l'intégration des femmes, y compris la formation/l'éducation, l'information technique et scientifique, la motivation, l'identification des types prioritaires de SENR à établir dans une localité donnée aussi bien que le support à leur fournir, qu'il soit financier, technique ou moral.

2. Les facteurs culturels qui entravent l'acceptation des initiatives des SENR tels que fourneaux améliorés et les digesteurs à biogaz.

3. Le manque d'accès des femmes aux ressources telles que les résidus des récoltes, les déchets animaux, les résidus agro-industriels, etc...

4. La pénurie de femmes spécialistes des questions d'énergie capables de superviser l'exécution des projets de SENR.

5. L'absence d'aide et de motivation de la part des Gouvernements locaux et des organismes nationaux et internationaux en faveur des femmes confiance en soi.

6. Le manque d'autorité qui permettraient aux femmes de participer à l'élaboration des politiques et à la prise de décision en matière de SENR à tous les niveaux.

III. Identifier les domaines où la recherche et le développement portent sur les technologies des SENR peuvent avoir un impact décisif sur les femmes

La recherche peut être menée au niveau national, régional, du district ou de la communauté. Néanmoins les domaines pour la recherche et le développement dépendront de:

1. L'identification des besoins prioritaires.
2. L'identification des brèches existantes dans la recherche consacrée aux SENR.
3. Disponibilité de femmes qualifiées susceptibles d'appliquer les résultats de la recherche sur le terrain.
4. Un programme de recherche dans le domaine des SENR doit être entrepris par le réseau du AMCEN sur énergie renouvelable aussi que par ceux des institutions de recherche qui s'intéressent aux autres formes d'énergie.

IV. Identifier les projets qui peuvent promouvoir une meilleure intégration des femmes au développement, à la gestion et à l'utilisation des SENR.

1. Les projets concernant les SENR qui sont économiquement viables, acceptables du point de vue de l'environnement, et de la société et qui n'entraînent pas de risque pour la santé.
2. Participation des femmes aux projets des SENR visant l'autosuffisance en matière énergétique et alimentaire (activités engendrant des revenus).

Une discussion sur les conclusions des groupes de travail a suivi.

Plusieurs participants ont abordé la question du besoin d'une volonté politique visant à intégrer les femmes au planning et à l'élaboration des politiques des SENR. On a aussi fait remarquer que l'importance de l'éducation et de la formation était fondamentale en vue de renforcer la participation des femmes au planning, au développement et à l'utilisation des SENR à tous les niveaux. On a aussi insisté sur le fait qu'il fallait prêter plus d'attention à la formation des utilisateurs qui, en milieu rural, sont surtout des femmes; à la formation des formateurs et des moniteurs.

Une question a été posée sur la possibilité de recevoir plus d'information et de données sur les SENR et en particulier sur les experts dans le domaine de l'énergie.

Module 4. "Des systèmes de SENR appropriés: caractéristiques et technologies", a été présenté par le Directeur exécutif du Centre régional africain pour l'énergie solaire, le Dr Essam Mitwally.

Celui-ci a débuté sa présentation en posant la question: quel était le véritable but du présent séminaire?" Il y a répondu en disant que généralement l'utilité des sources d'énergies nouvelles et renouvelables (SENR) est de chercher à améliorer le niveau de vie des utilisateurs, qu'ils soient hommes ou femmes.

M. Mitwally a proposé une méthodologie pour atteindre ce but. Il a dressé la liste des terminologies techniques les plus usuelles qui seraient utilisées au cours de la présentation et il a classifié les divers types de SENR en y incluant la toute nouvelle, "énergie de conservation". Ensuite, il a passé en revue les besoins possibles des femmes au niveau du foyer et de la communauté et il a dressé une liste partielle des activités des femmes génératrices de revenus. Il a décrit chaque technologie de SENR, citant les derniers progrès technologiques et les tendances actuelles dans le monde en mettant l'accent sur le fait que les technologies fabriquées dans les pays industrialisés avaient besoin d'être adaptées avant d'être utilisées dans les conditions de l'Afrique d'aujourd'hui. M. Mitwally s'est concentré sur les besoins de formation en vue de faire fonctionner l'équipement et il a insisté sur la nécessité de sélectionner les technologies appropriées. Il a suggéré aux participants qu'une bonne sélection d'équipement devrait être basée seulement sur la performance définitive sans tenir compte de la gratuité ou non de l'équipement.

Il a insisté sur la nécessité de conjuguer une ou plusieurs technologies de SENR afin de satisfaire les besoins du groupe cible mettant en exergue la nature spécifique au site des SENR. Il a parlé de l'impact socio-économique de l'utilisation de ces technologies et a affirmé que les barrières sociales sont quelquefois les raisons réelles pour le manque d'une plus large acceptabilité dans certains pays où les femmes suivent des coutumes et des traditions multiséculaires qui ne peuvent pas permettre que des applications des technologies basées sur les SENR soient couronnées de succès. Il a donné des exemples spécifiques des pays et des technologies où un tel succès avait été limité.

M. Mitwally a expliqué que l'obstacle majeur à une diffusion complète et couronnée de succès des technologies des SENR est encore le coût relativement élevé de l'équipement qui dépasse les possibilités de la famille africaine et il a suggéré que des applications à l'échelle de la communauté ou d'un groupe de villages s'avèreront probablement les plus appropriées à cette phase. Toutefois, il a mis l'accent sur le besoin d'évaluer les projets en prenant en considération non seulement les bénéfices économiques mais aussi sociaux, particulièrement ceux tendant à améliorer la qualité de la vie, tels que l'approvisionnement en l'eau potable et la préservation des vaccins et sérums. Il a indiqué aussi qu'une plus large campagne de sensibilisation était nécessaire particulièrement auprès des décideurs.

Ensuite, il a présenté brièvement l'exécution d'un projet dans des pays comme l'Egypte, le Soudan, le Pakistan, la Chine et le Mali en soulignant les expériences acquises et les leçons qui en ont tirées. Il a insisté sur le fait que chaque pays doit avoir un plan national ou une stratégie nationale pour l'utilisation de ses propres SENR. Finalement, il a proposé un projet pour l'utilisation des systèmes solaires mobiles en Afrique rurale pour former les femmes africaines au planning familial, à l'hygiène et en matière sanitaire en général et il a montré aux participants des cassettes vidéo sur des projets en Egypte et en Jordanie.

Les participants ont posé des questions variées qui ont reçu des réponses satisfaisantes.

M. Niyimbona Pancrace représentant de la CEA, a présenté un panorama général des applications des SENR dans les régions africaines.

Il a commencé sa présentation en indiquant que la conférence des Nations Unies sur les SENR a dressé une liste de dix sources de SENR, nommément: la biomasse, y compris le bois de feu et le charbon, l'énergie de la traction animale, l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, la tourbe, les schistes et sables bitumeux, l'énergie des mers y compris l'énergie marémotrice et l'énergie thermique des océans. A cause de leur pénurie en ressources humaines et financières et à leur faible capacité technologique, les pays africains n'ont pas encore essayé de développer et d'utiliser certaines des ressources citées dans la liste ci-dessus telles que l'énergie des mers, les schistes bitumineux et sables asphaltiques, la fabrication des cellules photovoltaïques ou la production d'électricité à partir d'usines thermiques utilisant la tourbe comme combustible.

M. Pancrace a dit que la biomasse était la source d'énergie la plus utilisée: elle représente de 70 à 90% et plus de la consommation totale énergétique des pays africains sub-sahariens. Les ressources énergétiques de la biomasse prennent la forme de bois de feu, résidus de récolte, déchets animaux et agro-industriels. Il a expliqué que les programmes qui développent et utilisent les ressources d'énergie de la biomasse sont les suivantes: l'utilisation avec un haut rendement de cette ressource grâce aux fourneaux améliorés et aux fours à rendement plus élevé pour la production d' charbon de bois; la valorisation des résidus des récoltes à travers la production d'éthanol à partir de mélasses provenant d'usines à sucre et la production de briquettes combustibles, la production d'électricité à partir du gaz, la production de biogaz à partir de déchets animaux et les projets de boisement.

Par ailleurs, il a indiqué que l'énergie de la traction animale a été utilisée depuis que celle-ci est connue comme une source importante d'énergie dans les secteurs de l'agriculture, le transport et la transformation des aliments. Dans beaucoup de pays africains sub-sahariens, les femmes peuvent être considérées comme des fournisseurs

de cette forme d'énergie et toutes les activités de recherche et de développement dans le domaine de d'énergies nouvelles et renouvelables visent à alléger le fardeau des femmes.

M. Pancrace, a dit qu'il y a beaucoup d'activités dans le domaine de la recherche, le développement et la démonstration pour l'utilisation de l'énergie solaire dans la plupart des pays africains. Ces activités vont depuis l'utilisation de celle-ci pour la production du chauffage industriel, le pompage pour irrigation par conversion thermique ou des systèmes photovoltaïques, le dessalement de l'eau, le chauffage des piscines, le chauffage de l'eau, la cuisson des aliments, le séchage des récoltes, etc. Aucun pays africain n'a les installations pour produire des cellules photovoltaïques, mais des systèmes photovoltaïques sont utilisés pour la réfrigération des vaccins dans les centres ruraux de santé, pour les télécommunications, pour l'éclairage, les communications rurales et la TV/radio rurales.

L'énergie éolienne, a-t-il indiqué, a été utilisée dans les pays d'Afrique du Nord de l'Ouest et de l'Est. Il y a beaucoup d'installations de moulin à vent en activité pour le pompage de l'eau et quelques pays tels que le Kenya ou la Tanzanie fabriquent localement des systèmes de moulin à vent. L'énergie éolienne peut être utilisée pour le dessalement de l'eau et la production d'électricité dans des pays à haute potentialité tels que la Somalie, le Soudan et sur la côte occidentale de l'Afrique.

En ce qui concerne l'énergie hydraulique, M. Pancrace a dit qu'elle a été développée dans beaucoup de pays africains après la conférence de Nairobi et certains des plus grands barrages ont été construits grâce à une coopération régionale: Nangbeto pour le Bénin/Togo, Manatali pour la Mauritanie le Mali et le Sénégal, Ruzizi II pour les pays de la CEPGL. Le béliet hydraulique peut aider à approvisionner en eau les milieux ruraux des régions montagneuses et il y a une usine au Kenya qui fabrique de tels systèmes localement.

Le potentiel de l'énergie géothermique est concentrée en Afrique orientale le long de la vallée du Rift. Le Kenya est le pays africain le plus avancé dans le développement de ces ressources géothermiques, avec une capacité installée de 45 MW et 2 x 30 MW en préparation dans la région de l'OLLKABIA. Une étude de faisabilité, partiellement financée par la Banque Mondiale, est en cours à Djibouti pour la construction d'une usine géothermique de 10 MW dans la région du lac Assal. Dans la plupart des autres pays africains, l'énergie géothermique a été utilisée pour le chauffage direct.

Il a indiqué qu'il y avait dans quelques pays africains des ressources substantielles de tourbe et que des études avaient été menées au Burundi, au Rwanda et au Sénégal. Le Burundi produit 15.000 tonnes de tourbe sèche par an mais dispose d'une capacité de 50.000 tonnes/an; la tourbe produite est utilisée pour remplacer le bois de chauffage et le charbon pour la cuisine. Au Rwanda, la tourbe est utilisée pour la production de la vapeur dans une petite industrie de pyrèthre.

Il a conclu en indiquant que les instances institutionnelles pour développer et utiliser les SENR en Afrique au niveau régional et sous-régional sont les suivants: la CEA, qui peut aider tous les pays africains; le CRAES avec 21 Etats membres, le CRES de Bamako avec 11 Etats Membres et l'EGL pour les pays de la CEPGL.

Un représentant du secrétariat du MULPOC/CEA a présenté un rapport sur les activités entreprises de 1981 à 1988 dans les pays membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) dans le domaine des SENR.

Il a dit que les objectifs du Programme d'action de Nairobi issu de la conférence des Nations Unies sur les SENR, tenue à Nairobi en 1981, avaient analysé et identifié les domaines pour des actions concertées qui incluent la recherche et un plan de développement, l'évaluation, le transfert et l'adaptation des technologies, l'éducation et la formation. Il a dit aussi que plusieurs initiatives étaient en cours.

Le participant du Sénégal a présenté un panorama général des activités entreprises par le CERER (Centre d'études et de recherche sur les énergies renouvelables). Il a dit que la recherche et le développement des activités s'appliquaient au séchage solaire du poisson, au séchage des récoltes, aux installations de biogaz et aux fourneaux améliorés. Il a insisté sur le fait que l'approche du CERER est d'utiliser des matériaux locaux à bas prix et des techniques simples.

Il a indiqué que le Gouvernement du Sénégal a lancé un programme national pour la dissémination des fourneaux améliorés, et que le CERER a mis au point divers modèles, faits de débris de métaux et s'est engagé dans la formation des formateurs pour assurer une dissémination à large échelle. Il a complété sa présentation par une projection de diapositives.

D'autres participants et observateurs se sont joints à la discussion qui a suivi.

Module 5. Activités d'éducation et de formation dans les projets de SENR, a été présenté par la responsable des Affaires sociales de l'INSTRAW, Mme Borjana Bulajich.

Mme Bulajich a commencé sa présentation en indiquant que les besoins d'éducation et de formation en SENR ne peuvent pas être considérés indépendamment des autres besoins, mais qu'ils doivent être abordés de façon intersectorielle et interdisciplinaire. Elle a donné des explications sur les programmes de formation de l'INSTRAW et sur les méthodologies innovatrices multimédia de formation modulaire. L'éducation et la formation doivent être considérées comme un ensemble dans un programme intégré pour le développement des SENR et leur utilisation. La formation relative à l'énergie doit être soigneusement planifiée en vue d'assurer que les formateurs, aussi bien femmes qu'hommes, sont réellement

capables d'utiliser leurs aptitudes nouvellement acquises au sein du secteur de l'énergie. L'objectif des programmes de formation doit être l'emploi et l'engagement productifs des personnes formées et non simplement l'exécution d'un cours de formation supplémentaire.

Elle a insisté sur le fait que la participation des femmes dans le domaine de l'énergie pourrait être accrue de façon sensible grâce à l'éducation, la formation et la participation dans de projets des SENR. Un des facteurs les plus remarquablement importants qui affectent le statut des femmes est l'éducation et la formation inadéquates ou inexistantes.

Ensuite, elle a disserté sur les directives et les activités générales pour la formation des femmes aux SENR. Elle a souligné que des efforts particuliers doivent être consentis pour:

1. Identifier les besoins et les potentialités des femmes afin de les former en conséquence, particulièrement en ce qui concerne les aptitudes techniques et de gestion appliquées à l'élaboration, le fonctionnement et la maintenance des projets.
2. Encourager les femmes à faire des études universitaires supérieures à devenir ingénieurs, spécialistes de la recherche scientifique et planificatrices énergétiques.

Elle a indiqué que l'évaluation et la planification de la formation devraient être menées en tenant compte des besoins établis ce qui inclut les besoins des femmes, et elle a présenté diverses méthodologies de formation et approches telles que la formation in situ; la formation des formateurs; l'approche modulaire; les méthodes axées sur l'apprentissage; les mass-média; le rôle traditionnel des femmes comme formatrices; et la formation des moniteurs. Elle a présenté un exemple d'un programme de formation qui pourrait être utilisé pour différents groupes cibles, divers besoins de formation et différentes matières, et adapté aux différentes régions.

La représentante de l'INSTRAW a conclu en insistant sur l'importance du suivi et de l'évaluation dans les programmes et méthodologies de formation. Elle a souligné que les différentes méthodologies d'évaluation ont été établies pour différentes méthodologies de formation. Elle a souligné que différentes méthodologies d'évaluation ont été établies pour différentes formes d'évaluation, mais que chaque méthodologie a deux phases distinctes: l'évaluation du processus de formation, et l'évaluation des résultats de l'impact de formation sur le plan de l'acceptation, et de l'efficacité et de la productivité des projets et programmes de SENR.

Plusieurs questions ont été posées, surtout sur la méthodologie pour l'évaluation des projets et programmes de formation. Les participants se sont répartis en 2 groupes de travail: groupe anglophone et groupe francophone.

Les sujets suivants ont été débattus:

I. Quelles sont les contraintes qui empêchent la participation des femmes de participer aux programmes d'éducation et de formation aux projets et programmes de SENR?

II. Que suggérez-vous pour surmonter les contraintes que rencontrent les femmes pour participer aux programmes d'éducation, de type classique, aux divers séminaires de formation sur l'énergie?

III. Quels sont les éléments que vous aimeriez inclure dans la conception d'un programme de formation pour des projets d'énergie destinés aux femmes des milieux ruraux?

Rapport du groupe anglophone

(1) Les contraintes

Niveau rural

(a) Contrainte de temps - les femmes ont une grande charge de travail au niveau du ménage. Elles ont donc peu de temps pour d'autres activités.

(b) Manque d'information - ignorance des technologies.

(c) Facteurs socio-culturels - y compris problèmes linguistiques.

(d) Manque de mesures incitatives - manque de motivation.

(e) Malnutrition et conditions de santé précaires.

(f) Problèmes logistiques tel que le transport.

(2) Suggestions pour surmonter ces contraintes.

(a) Prévoir de mesures incitatives.

(b) Prévoir des gardes d'enfants.

(c) Tenue de séminaires et de cours de formation - dirigés par des femmes - à l'intérieur des localités.

(d) Elaboration de programmes éducatifs appropriés pour surmonter les barrières culturelles.

(3) Contraintes.

- Niveau plus élevé.

(a) Faibles participation des femmes dans le domaine de la science et la technologie.

(b) Les femmes ont moins de chance de suivre un enseignement universitaire supérieur.

(4) Suggestion pour surmonter ces contraintes.

(a) Donner la priorité aux femmes dans la formation afin qu'elles puissent participer aux activités de planification et de prise de décisions, c'est à dire, la discrimination positive pour la concession de bourses d'études et des possibilités de stages.

Rapport du groupe francophone

I) Les contraintes

1. Les femmes n'ont pas le temps de participer aux programmes de formation parce qu'elles ont trop de responsabilités à la maison.

2. Le poids des contraintes socio-culturelles dû à la mentalité des femmes et des hommes et le manque d'un degré d'instruction aussi bas soit-il.

3. Le cadre institutionnel n'est pas bien défini et ceci est reflété par:

- Une mauvaise coordiantion des différents programmes de formation.
- Un programme de formation inadéquat débouchant sur l'indiffèrence des femmes.

4. Manque d'informations, faiblesse des communications ou mauvaise circulation de l'information conduisant à une mauvaise interprétation des informations disponibles.

5. Manque de motivation, la priorité des femmes étant d'améliorer le bien-être de leur famille grâce à l'augmentation de leurs revenus plutôt que de participer aux programmes de formation.

II. Les recommandations concernant la façon de surmonter ces contraintes.

1. En vue d'améliorer les activités de formation, les programmes devraient être bien adaptés aux besoins des femmes.

2. Afin de permettre aux femmes de participer aux programmes de formation, elles doivent être partiellement déchargées de leurs tâches domestiques soit grâce à une meilleure distribution des travaux ménagers entre tous les membres de la famille soit en améliorant leur statut socio-économique.

3. Susciter l'intérêt des femmes pour la participation aux programmes de formation:

a) Une assistance financière pour acquérir un équipement adéquat pour la formation.

b) Moyens pour faciliter la participation au programme de formation, à savoir per diem, ou fonds pour les déplacements.

c) Décentralisation des programmes de formation.

4. L'alphabétisation doit être considérée comme l'axe de tout programme de formation.

III. Les recommandations concernant les énergies nouvelles et renouvelables.

1. Mettre l'accent sur les technologies qui contribuent à l'allègement du lourd fardeau des femmes.

2. Promouvoir les échanges sur les technologies éprouvées, soit par l'échange de documentation soit par des "voyages d'étude".

3. Exécuter des études de cas visant les groupes cibles avec échange d'expériences au niveau régional et international, telle que l'étude de cas sur le gaspillage d'énergie.

4. L'évaluation critique des programmes de formation aux SENR, permettant une meilleure et adaptation progressive.

Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs participants ont indiqué que, en vue de faire participer davantage de femmes aux programmes d'éducation et de formation, il sera nécessaire de changer les attitudes culturelles des hommes afin qu'ils prennent part aux travaux ménagers.

Quelques participants ont exprimé l'opinion que, ce changement d'attitude peut être réalisé à travers l'introduction de nouvelles technologies. D'autres ont indiqué que l'introduction d'une nouvelle technologie peut quelquefois avoir un impact négatif sur les femmes, dans la mesure où celles-ci peuvent les écarter de leur travail.

De plus, on a souligné qu'il y aurait des cas où une nouvelle technologie sera adoptée au profit des femmes et où elle sera utilisée en

definitive par les hommes à d'autres fins. Un exemple a été mentionné: celui des charrettes à âne mises en service dans les milieux ruraux pour soulager le travail de portage du bois des femmes, pour les besoins du foyer, utilisées par les hommes pour amener le bois en ville pour le vendre.

Il a été indiqué par quelques participants qu'en vue de surmonter ces difficultés il est nécessaire d'encourager la création des groupes de femmes, et de prévoir des programmes de formation spécifiquement conçus pour faire face à leurs besoins, organisés localement, dans la langue locale, en tenant compte des contraintes socio-culturelles.

Les participants ont aussi souligné que l'attitude des hommes face à la participation des femmes aux cours de formation et à l'accès aux technologies peut changer s'il est apparent que la participation des femmes vise l'amélioration des conditions de vie de la famille et de la communauté en général.

Le fait que davantage de femmes participent au plus haut niveau de l'élaboration des politiques a été identifié comme l'un des préalables pour une exécution réussie des projets et programmes de développement, destinés particulièrement aux femmes.

Module 3. Les projets et programmes de SENR: Conception et Exécution a été présenté par le représentant du BIT-TURIN, M. Franco Campagna.

M. Campagna a décrit le cycle des projets dans toutes ses phases, depuis l'identification jusqu'à la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation du projet. Il a présenté le cycle d'un projet dans un cadre qui met en exergue l'application d'analyses liées au sexe dans la conception du projet.

Il a indiqué que les faiblesses dans la formulation des projet pouvaient entraîner un réduction de leurs avantages bénéfiques pour les femmes et de leur contribution au processus de développement. Il a noté aussi que les rôles sexuels dans la formulation d'un projet mettent en lumière la façon dont les avantages du développement sont partagés entre les hommes et les femmes et comment le rôle et les responsabilités dans le processus du développement sont partagés entre les sexes.

M. Campagna a indiqué que toute conception d'un projet dans tous les secteurs devrait inclure les 4 étapes de l'analyse selon le sexe, c'est à dire:

1e-Etape:

Analyse de l'activité

Estimer l'interaction entre les activités des hommes et des femmes dans le contexte du projet: Que font-ils?

- a) Production de biens et de services
- b) Procréation et soin des ressources humaines.

L'échec à considérer l'interface du projet et de ces activités tellement importantes, effectués par les femmes, en plus de leur contribution à la production des biens et des services, peut conduire à une mauvaise conception de projet et aux difficultés qui en résultent pour l'exécution du projet.

2e-Etape: Analyse de l'accès et du contrôle

Des facteurs de production sont nécessaires pour entreprendre les activités du projet qui produiront en retour des effets ou des bénéfices.

Cette étape étudie l'accès et le contrôle selon le sexe des ressources humaines et des autres ressources nécessaires au projet. Elle rend aussi compte du contrôle selon le sexe des activités de projet, et des effets et bénéfices engendrés par le projet.

3e-étape: Analyse des facteurs ayant une certaine influence sur les activités, l'accès, le contrôle.

Ces facteurs peuvent être axés sur:

- les conditions économiques des femmes et des hommes.
- les structures institutionnelles (accès des femmes à la formation, à la gestion).
- les conditions culturelles et démographiques,
- les paramètres juridiques et politiques.

4e-étape: Conception du projet en tenant compte des précédents résultats des analyses.

La présentation a été appuyée par l'utilisation de matériel audiovisuel, et a provoqué une discussion animée parmi les participants. Elle a été suivie par une étude de cas, qui a consisté en une évaluation de la situation d'un village rural où la communauté avait décidé d'entreprendre un projet pour améliorer l'approvisionnement en eau potable, en vue d'augmenter la production et améliorer les conditions de vie.

Les participants étaient répartis en groupes selon le sexe. Cette méthode visait à mettre en lumière les différences dans les approches des hommes et des femmes quant à l'expression de leurs besoins à l'intérieur d'un projet.

Les tâches assignées aux groupes de travail étaient comme suit:

- 1) Sélectionner le besoin le plus urgent que devrait satisfaire le projet;
- 2) justifier leur choix concernant le besoin le plus urgent;

- 3) sélectionner la technologie la plus appropriée pour satisfaire ce besoin prioritaire;
- 4) identifier les ressources nécessaires, les activités et leurs résultats;
- 5) identifier la personne qui contrôle les activités;
- 6) identifier la personne qui contrôle les ressources (entrées) et le pouvoir de décision;
- 7) identifier la personne qui contrôle les résultats (bénéfices).

Les rapports des groupes de travail ont été les suivants:

GROUPE DES HOMMES

1. Irrigation pour l'agriculture
2.
 - a) Améliorer le rendement des récoltes
 - b)
 1. Augmentation de nos revenus (direct).
 2. Améliorer le niveau de vie (indirect).
 - c)
 1. Les jeunes femmes et les enfants (direct).
 2. Les hommes: les enfants éduqués par les femmes pour économiser le temps.
3. Pompage par l'énergie éolienne
 - Techniquement faisable, sûr et rentable
 - C'est économique en terme d'investissement et il n'y a presque pas de frais d'exploitation.
Cela implique " une économie de devises".
 - Crédit d'une "Banque de crédit" ou d'un donateur.
4.
 - A.1. Acquisition des équipements: hommes/crédits pour le village.
 - A.2. Installation et formation: hommes/extérieur.
 - A.3. Préparation du terrain: hommes/femmes et hommes.
 - A.4. Fonctionnement et entretien: hommes/hommes.
5.
 - A.1. Hommes
 - A.2. Extérieur
 - A.3. Hommes
 - A.4. Hommes
6. Hommes (bénéfices: femmes)
7. Hommes (plus de 50%) / femmes (direct)
Economie nationale (indirect)

GROUPE DES FEMMES

1. Approvisionnement en eau pour les ménages.

2. Justification

Activités productives de la famille

Economies d'énergie et de temps: économiser le temps passé à puiser de l'eau permet aux femmes de participer aux activités qui pourraient accroître leurs revenus comme le commerce, l'artisanat, etc.

La technologie appropriée peut être utilisée.

L'eau pourrait être utilisée pour le jardinage, pour les animaux, pour la construction des maisons, etc.

Procréation et soins à la famille

S'il y a assez d'eau, les tâches des femmes sont plus faciles: la propreté des enfants, la lessive, l'eau à boire, la cuisine et le nettoyage de la maison pour des raisons de santé.

Les bénéfices directs

Toute la famille jouira des avantages directs tels que les économies de temps et d'énergie, l'amélioration de la santé.

Les bénéfices indirects

Les technologies appropriées peuvent être utilisées, non seulement par la famille, mais aussi par le village pour des projets communautaires.

Les femmes peuvent économiser du temps pour leur propre épanouissement: formation, augmentation de leurs revenus grâce à l'artisanat ou interaction sociale.

En améliorant les conditions de travail des femmes, toute la famille verra son bien-être amélioré et ceci est une contribution au développement national.

3. Sélection de la technologie la plus appropriée:

Technologie solaire ou éolienne pour le pompage de l'eau, commentaires et questions: ici le problème c'est le coût. Pourquoi les gouvernements n'acceptent-ils pas d'investir dans une solution durable et sûre pour un besoin fondamental et prioritaire comme l'eau?

4. Quelles sont les activités exigées?

- A. Etudes de faisabilité
- B. Evaluation
- C. Exécution
- D. lère Evaluation
- E. Formation au fonctionnement et à l'entretien
- F. Fonctionnement
- G. Evaluation finale
- H. Entretien

5. Qui contrôle les activités?

- A. Un technicien en collaboration avec les femmes
- B. Un expert
- C. Les ingénieurs et les femmes
- D. Un expert et les femmes
- E. Les formateurs
- F. Les gens formés
- G. Un expert, les femmes
- H. L'équipe formée, les femmes

6. Qui contrôle les ressources (facteurs de production), le pouvoir de décision?

- A. Un expert, les femmes
- B. Les femmes, un expert
- C.
- D.
- E. Les femmes
- F. Les femmes
- G. Les femmes
- H. Les femmes

7. Qui contrôle les effets?

- A. Les femmes
- B. Les femmes
- C. Les femmes
- D. Les femmes
- E. Les femmes
- F. Les femmes
- G. Les femmes
- H. Les femmes

ANNEX I

LISTE DE PARTICIPANTS

BURKINA FASO

Mme Jeanne Ilboudo
Professeur d'Enseignement Technique
Institut Burkinabé de l'Energie
Département Vulgarisation des Techniques
B.P. 7047
Ouagadougou

BURUNDI

Mme Ancilla Ndahigeze
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Directeur de l'Enseignement et de la Formation Agricola
B.P. 1850
Bujumbura

Mme Françoise Ngendahayo
Directeur Général
Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine
B.P. 2483
Bujumbura

Tél.: 24247/22431

EGYPTE

Mme Salwa Rasmy
Professeur à l'Université du Caire
Faculté de Pharmacie
Dépt. de Microbiologie
Kasr El Fini
Université d' Egypte
Caire

Tél.: 849133

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE D'ETHIOPIE

Ato Abdu-Mohsin Y. Sherief
Chef, Département de l'Energie
Bureau du Conseil des Ministres
B.P. 21292
Addis Abeba

Ato Workie Teshome, Chef
Bureau des Mines et de l'Energie
B.P. 486
Addis Abeba

Mme Muluemebet Chekol
Economiste
Comité National Ethiopien de l'Energie
B.P. 486
Addis Abeba

Wzo. Asrat Teffera
Association Révolutionnaire Ethiopienne des Femmes (REWA)
Ecole secondaire de Bole.
B.P. 31246
Addis Abeba

Tél.: 18-40-26

GUINEE

M. Saliou Donghol Diallo
Ingénieur assistant
Secrétariat d'état d'énergie
B.P. 1217
Conakry

KENYA

M. Vincent K. Ogonda
Chef de la Force de Planification du Secteur de l'Energie
Ministère de l'énergie
B.P. 30582
Nairobi

Tél.: 335974

LESOTHO

M. Thabang Phuroe
Chef des SENR
Dépt. de l'énergie
B.P. A91
Maseru

Télex: 4292 FOREIGNLO
Tél.: 322842/619

UGANDA

Mme H.N. Gava
Chef du Département de la Planification
Ministère de l'Energie
B.P. 5799
Kampala

RWANDA

Mme Marthe Kubwimana
Chef de division
Prévoyance sociale au Ministère de l'Intérieur
et du Développement communal
B.P. 446
Kigali

SENEGAL

Dr Mactar Sall
Ingénieur de Recherche
CERER
B.P. 476
Dakar

Tél.: 321414

SOUDAN

M. Ismail Elgizouli
Directeur Général a.i. et Directeur
de la Division de la Planification
Administration Nationale de l'Energie
B.P. 2649
Khartoum

Télex: 22949 EDIKM SD
Tél. : 73315
77291

TANZANIE

Hon. Mme Gertrude I. Mongella
B.P. 9151
Dar-es-Salaam

Télex : 41775 C.C.M-D.S.M.-T2
Tél. : 051/34512 or 30211

TUNISIE

M. Ali Kanzari
Chef de Section, Energies Renouvelables
AME
8 Rue IBN EL, Jazzar
1002 Tunis le Belvédère

Télex : 15286 TN
Tél. : 216 (1) 787700

ANNEXE II

LISTE DE OBSERVATEURS

NATIONS UNIES

Organisation internationale du Travail

Mme Fekerte Haile

Director

(Projet des Femmes pour le Transport du Bois de Chauffage)

B.P. 2788

Addis Abeba

Ethiopie

Cable: INTERLAB

ADDIS ABEBA

Organisation internationale du Travail

Centre international de formation technique et professionnelle
avancée de Turin

M. Franco Campagna

Centre OIT-TURIN

125 Corso Unita d'Italia

Turin

Italie

Télex : 221449 CENTRN - I

Tél. : 011/69361

FACS : 011/638842

Organisation mondiale de la santé

Dr A.Y. Mgeni

Représentant de l'OMS

B.P. 3069

Addis Abeba

Télex : VIA CEA 21029

Fax : 2511/45178

Institut international de recherche et formation pour la
promotion de la femme

Mme Daniela Colombo

Membre du Conseil d'Administration de l'INSTRAW

Vice-Présidente d'AIDOS

Via del Giubonnari, 30

00186 Rome (Italie)

Tél. : 06/687-3214

Fax : 06/687-2549

Mme Marina Vaccari

Coordinatrice du projet INSTRAW

Via Del Giubonnari, 30

00186 Rome (Italie)

Tél. : 06/687-3214

Fax : 06/687-2549

Mme Borjana Bulajich
Responsable des Affaires sociales
Cesar Nicolas Penson 102-A
B.P. 21747
Santo Domingo
République Dominicaine

Télex: 326/4280 WRA SD DR
Tél. : 809/685-2111
Fax : 809/685-2117

Centre des Nations Unies pour les établissements humains

M. Vijay Geerjanan
Responsable des établissements humains
CNUEH
B.P. 30030
Nairobi
Kenya

Télex : 22996
Tél. : 2542/333930

Programme des Nations Unies pour le développement

Mme Denise Wirsig
JPO/PNUD
B.P. 5560
Addis Abeba
Ethiopie

Mme Emebet Workeneh
Responsable des Programmes
PNUD/RLO
B.P. 5560
Addis Abeba
Ethiopie

Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- Banque Mondiale.

Mme Carolyn Tager
Economiste Principale
Coordinatrice a.i. pour les femmes et l'énergie
ESMAP
Banque Mondiale
1818 H. ST. N.W.
Washington D.C. 20433
USA

Télex : RCA 248923
Tél. : 202/477-6391

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Dr Wimala Ponniah
Responsable des Programmes, EETU
PNUÉ
P.O. BOX 47074
Nairobi
Kenya

Télex : 22068/22173
Fax : (254) (2) 520711
Tél. : 333930 Ext. 4193

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

Mme Heide Groezinger
JPO
FNUAP
B.P. 5580
Addis Abeba
Ethiopie

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

M. Peter N. Mwanza, Directeur
Division des ressources naturelles
B.P. 3005
Addis Abeba
Ethiopie

Télex : 21029 UNECA ET
Tél. : (2511) 517200

Mme Françoise Wege
Responsable des Affaires sociales
CEA/Centre africain de formation et
de recherche pour la femme
(ATRCW)
B.P. 3005
Addis Abeba
Ethiopie

Télex : 21029 UNECA ET
Tél. : (2511) 517200

M. Niyimbona Pancraçe
Responsable de l'énergie
B.P. 3005
Addis Abeba
Ethiopie

Télex : 21029 UNECA ET
Tél. : (2511) 517200

M. Nkubana Alphonse
Expert en l'énergie
CEA/MULPOC Gisenyi
B.P. 170
Rwanda

Télex : 601 6SY RW
Tél. : 40-463-127

Dr Owino Nisa Ochieng
Responsable de l'administration publique
Administration Publique
Division des ressources humaines et du
développement social
B.P. 3005
Addis Abeba
Ethiopie

Télex : 21029 UNECA ET
Tél. : (2511) 517200

GOUVERNEMENTS

ITALIE

M. Arturo Luzzi
Premier Secrétaire
Ambassade d'Italie
Addis Abeba
Ethiopie

GUINEE

M. Ibrahim (Sory) Soumah
Premier Secrétaire
Ambassade de Guinée
Addis Abeba
Ethiopie

AUTRE ORGANISATIONS

Organisation de l'unité africaine

Mme Fatima Bahri-Benabbou
Responsable des affaires sociales
OAU
B.P. 3243
Addis Abeba

Cable: OAU, Addis Abeba
Tél. : 157700

Centre régional africain pour l'énergie solaire

Dr Essam Mitwally
Directeur exécutif
Centre régional africain pour l'énergie solaire
B.P. 1950
Bujumbura
Burundi

Télex : 5078 DP BDI
Fax : 257-2-24941
Tél. : 257-2-24941

Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli

Mme Graziella Lodetti
Sociologue
Tana Beles Multi Sectoral Projet
B.P. 41271
Addis Abeba
Ethiopie

Secrétariat catholique d'Ethiopie

Mme Catherine Gaynor
Dept. des Communications
Secrétariat catholique d'Ethiopie
Higher 15 keb. 20 House No. 363
Addis Abeba

Mme Amsale Bogale
Secrétariat catholique d'Ethiopie
Higher 17, Ken. 24 House No. 363
Addis Abeba

ANNEXE III

PROGRAMME DE TRAVAIL

1. Ouverture du séminaire
2. Adoption du programme de travail et election du rapporteur
3. Module I : "Aperçu général des activités des Nations Unies dans le domaine des sources d'énergie Nouvelles et Renouvelables".
4. Module II : "Le rôle des femmes dans le développement, la gestion et l'utilisation des SENR".
5. Module IV : "les systèmes appropriés de SENR: caractéristiques et technologies".
6. Module V : "L'éducation et les activités de formation dans les projets et programmes de SENR".
7. Module III : "Les projets et les programmes de SENR: formulation et exécution".
8. Adoption du rapport
9. Clôture du séminaire.

INSTRAW

Institut international de recherche
et de formation des Nations Unies
pour la promotion de la femme

Imprimé en République dominicaine
Français - 1990 - INSTRAW/SER.A/18

